



Conférence générale

33e session
Projet de résolution

Генеральная конференция

33-я сессия
Проект резолюции

dr

Paris 2005

General Conference

33rd session
Draft resolution

المؤتمر العام

الدورة الثالثة والثلاثون
مشروعات القرارات

Conferencia General

33ª reunión
Proyecto de resolución

大会

第三十三届会议
决议草案

33 C/DR.73*
(COM.III)
22 septembre 2005
Original français

Point 4.2 de l'ordre du jour provisoire

Amendement au Projet de programme et de budget pour 2006-2007 (33 C/5)

présenté par l'ITALIE

Titre II.A - Grands programmes, projets relatifs aux thèmes transversaux

Grand programme :	III	Sciences sociales et humaines
Programme :	III.2	Droits de l'homme et transformations sociales
Sous-programme :	III.2.2	Transformations sociales
Résolution (33 C/5 par. n°) :	03220	
Incidences budgétaires indiquées par l'auteur :	-	
Source de financement proposée par l'auteur :	-	

La Conférence générale

Autorise le Directeur général

(a) ... (...)

(b) ... (...)

* Cette proposition est parvenue au Secrétariat le 18 août 2005.

Ajouter :

Demander aux États membres de développer tout contact possible pour présenter au Conseil exécutif les Lignes directrices d'une collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), en particulier en termes de soutien psychosocial, d'intégration culturelle des migrants et d'archives de la mémoire, en débutant éventuellement par des projets pilotes ;

Prie le Directeur général d'activer une commission pour l'élaboration d'un guide sur les sources de l'histoire des migrations dans le monde et d'en favoriser la collecte.